Report au 26 juin de la date d'inscription des pèlerins auprès des agences de voyages

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-06-2009 21:35:57

La date d'inscription des pèlerins tirés au sort avec les agences de voyages, dans le cadre de l'opération pèlerinage 1430/2009, initialement prévue le lundi 15 juin, a été reportée au vendredi 26 juin, a annoncé mardi un communiqué du ministère du tourisme.

Il est précisé que "toute inscription intervenant hors délai susvisé pour les listes principales, sera rejetée" et que "les candidatures concernées seront assimilées à un désistement et seront automatiquement remplacées par celles de pèlerins inscrits sur la liste d'attente".

"Le candidat remplaçant, dans l'ordre de classement, disposera d'un délai de 5 jours afin de retirer son attestation de sélection auprès des délégations régionales et provinciales du ministère du tourisme pour s'inscrire auprès des agences de voyages, et ce à partir du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2009", indique le communiqué.

La même source ajoute que "les personnes retenues sont tenues de s'inscrire auprès des agences de voyages attributaires du quota dont la liste par produit (PREMIUM et STANDARD) sera affichée au niveau des délégations régionales et provinciales du ministère du tourisme ainsi que sur le site : www. tourisme.gov.ma à partir du 15 juin 2009".

Selon le même communiqué, "les candidats tirés au sort sont invités à vérifier les tarifs des produits (PREMIUM et STANDARD) fixés par le département du tourisme et la Fédération nationale des agences de voyages marocaines et ce, avant toute conclusion de contrat avec les agences de voyages.

Les tarifs sont comme suit :

-Produit Premium : 75.000,00 DH par personne comme prix maximum en chambre double et 65.000,00 DH par personne comme prix maximum en chambre triple.

-Produit Standard : 63.000,00 DH par personne comme prix maximum en chambre double, 55.000,00 DH par personne comme prix maximum en chambre triple et 51.000,00DH par personne comme prix maximum en chambre quadruple.

Ces tarifs, est-il précisé, ne comportent pas de pécule du pèlerin en monnaie saoudienne.

Un numéro vert (08 02 00 21 22) a été mis à disposition pour toute réclamation.

MAPF